



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Protection urgente des artisans du bâtiment face à la crise au Moyen-Orient

Question écrite n° 14224

Texte de la question

M. Guillaume Bigot attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique sur la situation dramatique que traversent les artisans du bâtiment, aujourd'hui frappés de plein fouet par les répercussions du conflit au Moyen-Orient. Alors que les petites entreprises artisanales, qui font vivre les territoires, subissent déjà une crise structurelle depuis plus de neuf trimestres, les récents événements internationaux aggravent dangereusement leur vulnérabilité. Selon les chiffres alarmants de la CAPEB, ce secteur est profondément sinistré, accusant une baisse d'activité de près de 4 % et la destruction de 30 000 emplois à l'échelle nationale. Ces entreprises, qui constituent le cœur battant de l'économie locale, sont prises à la gorge. À cette conjoncture désastreuse et aux intempéries du début d'année ayant déjà mis à mal leurs trésoreries, s'ajoute désormais une hausse spéculative inacceptable des prix des matériaux et des carburants. Les artisans sont en effet structurellement dépendants du gazole et du gazole non routier (GNR) pour leurs déplacements quotidiens sur les chantiers. Ils ne pourront survivre à une nouvelle flambée des coûts sans un soutien ferme et immédiat. Il est intolérable que l'État laisse ces forces vives à la merci de la spéculation internationale, menaçant ainsi des dizaines de milliers d'emplois supplémentaires de disparition. Dans ce contexte d'urgence absolue, où l'inaction gouvernementale s'apparenterait à une non-assistance à un secteur en danger de mort, M. le député souhaite savoir si le Gouvernement compte réactiver sans délai le comité de crise interministériel dédié au bâtiment, comme ce fut le cas lors du déclenchement de la guerre en Ukraine, afin de stopper toute dérive des prix. En outre, il lui demande quelles mesures d'accompagnement financier d'urgence il entend débloquer pour permettre à ces artisans d'absorber la hausse fulgurante du coût du GNR et de continuer à travailler dignement. Enfin, il lui demande quelles actions concrètes seront mises en œuvre à très court terme pour faciliter l'accès des entreprises artisanales aux marchés et leur garantir un environnement économique viable.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Bigot](#)

Circonscription : Territoire de Belfort (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14224

Rubrique : Bâtiment et travaux publics

Ministère interrogé : [Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique](#)

Ministère attributaire : [PME, commerce, artisanat, tourisme et pouvoir d'achat](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 avril 2026](#), page 3015